



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.



Programme LEADER du Pays du Mans – FA 3 « mobilités et aménagements durables »

Dépenses éligibles :

58 399.67 €

LEADER : 30 000 €

Année : 2016

Localisation du projet :

Changé



Maître d'ouvrage :

Commune de

Changé



Réalisation d'un cheminement doux

Route de Parigné l'Evêque

Le projet bref ...

- C'est un cheminement qui permet aux citoyens de rejoindre à pied le centre bourg.



Le projet en actions ...

- Création de cheminements piétonniers en grave naturelle .

Le projet en chiffres ...

- Interconnexions entre lieux De vie et services

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis de favoriser la création de cheminements doux respectueux de l'environnements via l'exigence d'utilisation de matériaux perméables.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougeard, 72 015 Le Mans cedex 2

02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr